

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/03/2012

Réception par le Prefet : 19/03/2012

Publication : 23/03/2012



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2012-3-11-1

Séance du vendredi 16 mars 2012

### **COTISATIONS 2012 A DIVERS ORGANISMES DANS LE DOMAINE DE L'ACTION INTERNATIONALE, TRANSFRONTALIERE ET EUROPÉENNE**

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n°CG-2011-5-11-1 du Conseil Général du 7 décembre 2011 relative au budget primitif 2012 des actions de coopération transfrontalière, européenne et internationale,

VU la délibération du Conseil Général n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente

VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

➤ approuve le versement des cotisations pour 2012 aux structures suivantes :

- 100 € à l'Institut Régional de Coopération Développement (IRCOD)
- 6 000 € à la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)
- 300 € au Club d'Affaires franco-allemand Rhin Supérieur-Oberrhein
- 400 € au Conseil de la Regio TriRhena
- 1 000 € à l'Institut Confucius d'Alsace
- 5 111 € à l'Association Française du Conseil des Communes et des Régions d'Europe (AFCCRE)
- 200 € à l'Association Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB)

- autorise le prélèvement de 11 811 € sur le programme F612/2676, chapitre 011, fonction 048, nature 6281, 1 100 € sur le programme F614/2686, chapitre 011, fonction 048, nature 6281 et 200 € sur le programme F615/2696, chapitre 011, fonction 71, nature 6281 du budget départemental 2012.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions

Service de l'Action Internationale, Transfrontalière et Européenne

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 16 MARS 2012

**Soutien aux organismes transfrontaliers  
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
SOT00071	<b>AFCCRE - ASS.FRANCAISE DU CONSEIL DES COMMUNES ET REGIONS D'EUROPE</b> AFCCRE - Cotisation 2012	5 111,00
SOT00073	<b>ASSOCIATION REGIOTRIRHENA</b> CONSEIL DE LA REGIOTRIRHENA - Cotisation 2012	400,00
SOT00074	<b>CLUB D'AFFAIRES FRANCO ALLEMAND DU RHIN SUPERIEUR</b> CLUB D'AFFAIRES FRANCO ALLEMAND - Cotisation 2012	300,00
SOT00072	<b>MISSION OPERATIONNELLE TRANSFRONTALIERE</b> MOT - Cotisation 2012	6 000,00

Total	11 811,00
-------	-----------

**Coopération décentralisée en fonctionnement  
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
CDF00213	<b>ASSOCIATION INSTITUT CONFUCIUS D'ALSACE</b> INSTITUT CONFUCIUS - Cotisation 2012	1 000,00
CDF00212	<b>INSTITUT REGIONAL POUR LA COOPERATION DEVELOPPEMENT (IRCOD)</b> IRCOD - Cotisation 2012	100,00

Total	1 100,00
-------	----------

**Cotisation pour le développement de l'Agglomération Trinationale de Bâle  
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
ATB04211	<b>EURODISTRICT TRINATIONAL DE BALE (ETB)</b> ETB - Cotisation 2012	200,00

Total	200,00
-------	--------